

ORDRE DU JOUR DU COMITE CENTRAL D'ENTREPRISE EXTRAORDINAIRE

DU 18 JUIN 2019

- 1. Réunion d'information et consultation sur les améliorations du projet de restructuration et de nouveau modèle organisationnel de l'Afpa, et ses modalités d'application**, présentés le 18 octobre 2018 et soumis pour avis le 6 mars 2019 (articles L. 1233-30 1° et L. 2323-31 du Code du travail) :

Recueil d'avis

- 2. Réunion d'information et consultation sur les améliorations du projet de licenciements économiques collectifs** présenté le 18 octobre 2018 et soumis pour avis le 6 mars 2019 (articles L. 1233-30 2° du Code du travail), portant sur les points suivants :
 - Nombre de suppressions d'emploi,
 - Catégories professionnelles concernées,
 - Critères d'ordre des licenciements,
 - Mesures sociales d'accompagnement prévues par le plan de sauvegarde de l'emploi,
 - Convention FNE d'allocation temporaire dégressive

Recueil d'avis

- 3. Réunion d'information et consultation sur les améliorations des conditions de mise en œuvre du congé de reclassement** présenté le 18 octobre 2018 et soumis pour avis le 6 mars 2019 (article R. 1233-17 du Code du travail) :

Recueil d'avis

- 4. Approbation des Procès-verbaux pour 2019** des 23/01, 14/02, 18/02, 28/02, 06/03 ainsi que pour 2018 des 28/03, 27 & 28/06, 4/12 et 4/12

Présidence Christian METTOT Directeur des Ressources Humaines

Présence de la Directrice Générale Pascale D'ARTOIS, de Sandrine JOSSE DRH/DG

Démarrage du CCE vers 9 h 30

PDA : « Nous nous revoyons après la première procédure. Nous vous présentons un projet « amélioré ». Ce projet n'a pas évolué dans ses objectifs et dans sa forme. Nous avons essayé de travailler dans la voie négociée. »

Interruption de séance demandée par Sud à 9h45. Reprise à 10h15

PDA : « Nous avons cherché des engagements financiers pour des solutions alternatives pour des centres qui devaient fermer. **4 projets ont abouti** : Nevers, Le Puy, Gap, Thionville. Ces projets sont adaptés aux besoins des territoires. Nous avons travaillé avec les Conseils Régionaux et les politiques locaux. Très peu d'élus connaissent le fonctionnement de la formation professionnelle. Cela a pris du temps »

« Sur le Puy, un tiers lieu sera créé avec le partenaire Make Ici. Un emploi spécifique sera créé également. **Nous faisons partie du Conseil national des Tiers Lieux**. Il faudra rassembler dans le même endroit les « accompagnants » des parcours professionnels. »

« Sur Gap, projet de création d'une Ecole de la Deuxième Chance. 63% des emplois autour de gap sont sur de l'auto activité. Le CR nous a encouragé et soutenu. La Chambre des métiers est aussi notre partenaire sur ce projet. »

« Sur Thionville, le CR qui nous soutient voulait aussi répondre au PIC région et cela a pris du temps. La Mission Locale va s'implanter sur notre site avec la garantie jeune. Un autre projet est soutenu par les Ministère des sports et de la Culture. »

« La Caisse des Dépôts a l'ambition de labelliser les maisons des territoires et nous pourrions l'être sur le domaine de la formation dans certains centres »

« . Les projets qui ne sont pas validés à ce jour ne sont pas abandonnés et nous continuons à travailler sur ces 11 sites concernés. »

« Nous sommes à 1423 postes supprimés, 629 postes créés ou vacants. Effectifs 5690 postes au 1 05 2019. La cible sera de 5551 en 2020 »

« Le deuxième axe est l'amélioration des mesures d'accompagnement avec pour objectif la limitation des départs contraints. »

CM : « **Il y a 173 catégories professionnelles pour les Formateurs. 153 catégories pour les fonctions supports**. Dans le cadre de la Commission Paritaire Nationale Inter catégorielle (CPNI), **4 réunions ont eu lieu sur 4 emplois** : Assistant formation, Intendant de site, Consultant Transition Professionnelles, Conseiller Transition professionnelle. Il faut que la CPNI se réunisse plus souvent à l'avenir. Cette commission doit être un lieu d'échanges »

SJ : 2 phases de volontariat.

« La Commission Nationale d'Examen et de Suivi (CNES) aura le rôle d'arbitrage et de recours. Début aout un courrier sera adressé aux salariés pour les avertir des décisions. Si le nombre de 1174 départs (dont 341 dans les centres qui

ferment) n'était pas atteint, s'ouvrirait en septembre une seconde phase de volontariat avec la tenue d'une CNES en novembre »

« Ensuite sera proposé le reclassement interne puis la phase de licenciement débutera avec le respect des critères d'ordre. »

« La CNES se réunira toutes les semaines jusqu'à la fin de la période de volontariat pour un contrôle formel. Lors de la dernière réunion de la CNES « départage » le 19 juillet, la validation sera donnée ou pas. Un recours sera toujours possible. Les salariés auront une réponse définitive au 2 août maxi. »

« Les départs auront lieu du 30 septembre au 31 mars 2020. »

« Pour les rendez-vous « retraites » avec l'EIC, le premier est téléphonique. L'EIC remplira les demandes sur Afpa Talent. Afpa Talent est une interface accessible à chaque salarié avec mot de passe. »

« Un courrier d'information va être adressé à tous les agents sur la période de volontariat. Des plaquettes de communication vont être disponibles. »

« Les salariés peuvent rencontrer les DRH mais il est conseillé, pour les départs volontaires, de s'orienter vers l'EIC. Les DRH seront plutôt mobilisés sur les mobilités, les reclassements. »

« . Sur la mobilité interne volontaire, les salariés candidateront dès le 24 juin avec la publication des postes. Les premières candidatures seront validées à compter du 23 septembre. Tous les salariés intéressés peuvent se positionner. Après le 23 septembre les nouvelles offres seront publiées pendant 3 semaines. »

« Si un salarié postule sur un nouveau poste, il a, à sa demande, une période d'adaptation de 3 mois, comme une période d'essai ou il choisit ou non de rester dans son nouvel emploi. »

« . Le reclassement interne aura lieu fin octobre novembre avec des offres faites par la DRH aux salariés concernés avec mise en œuvre des critères d'ordre de licenciement si besoin. Si refus des offres, notification de licenciement entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2020. »

Interruption de séance demandée par la CFDT à 14H40.

Reprise à 15h15

Intervention complémentaire de la Directrice Générale sur les mesures alternatives pour les Centres qui ne ferment plus (voir en début de compte rendu)

➤ **Délibération présentée par la CGT et SUD**

Qui remet en cause la régularité de l'avis rendu le 6 mars et l'information /consultation de ce jour avec un projet modifié grandement.

Suspension de séance demandée par FO à 15h45 reprise à 16h05

Vote de la délibération

➤ **Pour CGT SUD 12 voix Contre CFDT, FO, CFE-CGC 12 voix. La délibération est refusée.**



Déclaration de la CFDT-FO.

Suspension de séance demandée par la Direction et la CFDT à 16H22. Reprise à 16H40

PDA sur la déclaration CFDT-FO :

« vous nous proposez d'ouvrir des négociations sur un tas de sujets. Je ne peux m'engager aujourd'hui mais sur la GPEEC et la déprécarisation, temps de travail, il faudra en reparler avec des négociations déjà ou bientôt ouvertes en fonction du calendrier social déjà très chargé. Je crois au projet de réorganisation. Nous ne souhaitons pas engager de futurs PSE »

RECUEIL D'AVIS

Recueil d'avis point 1 : Projet de réorganisation

CGT et SUD ne participent pas au vote Abstention CFDT, FO Favorable : CFE-CGC

Recueil d'avis point 2 : Mesures de reclassement etc ...

CGT et SUD ne participent pas au vote- Abstention CFDT, FO Favorable : CFE-CGC

Recueil d'avis point 3 : Congé de reclassement ...

CGT et SUD ne participent pas au vote Abstention FO Favorable : CFE-CGC et CFDT

Pour rappel le 6 mars dernier, lors du CCE qui clôturait la période de « négociation » les votes avaient été les suivants :

Avis Point 1 : CGT CFDT SUD FO ne participent pas au vote CFE-CGC Favorable

Avis point 2 : CGT CFDT SUD FO ne participent pas au vote CFE-CGC Négatif

Avis point 3 : CGT CFDT SUD FO ne participent pas au vote CFE-CGC Abstention

Note de la CFE CGC :

Considérant qu'il était temps de sortir de l'impasse,

Considérant que les conditions avaient été nettement améliorées

Considérant que bientôt nous ne serons plus que 5000 salariés au lieu des 11 000 d'il y a 10 ans,

Considérant qu'une grande partie du personnel attend ces mesures et qu'une autre attend que l'AFPA redémarre,

Nous avons pris nos responsabilités et gardé la même ligne de conduite que depuis 3 ans afin de pouvoir redresser l'agence et débattre non pas de notre fin mais de notre avenir. C'est ce que nous expliquons dans notre déclaration.

APPROBATION DES PROCES VERBAUX Adoptés à l'unanimité

Fin du CCE

La séance est levée à 17H30

Vos élus CFE-CGC :

Alex SOUILLET, Sonia LEBRETON, Michel FEYAERTS, Fabrice OGLIASTRO

<http://www.cfecgcafpa.org/>

permanence@cfecgcafpa.org

<https://www.facebook.com/snpeacfecgcafpa>